

## Compte rendu de la séance de Conseil Municipal, lundi 5 juin 2023

**Nombre de conseillers en exercice : 15**

**Présents (11)**

Dominique Chaudey, Jean-Luc Pairis, Josette Richard, Mélanie Pointurier, Marylène Thiry, Ghislain Chouet, Aline Richard, Patricia Alexanian, Fabienne Drezet, Claude Bindit, Bruno Jamet (secrétaire de séance)

**Absents excusés (4)**

Jérôme Mourot (Procuration pour Ghislain Chouet), Christophe Schoenfelder (Procuration pour Claude Bindit), Jérôme Pernot, Jérôme Hervé

Le 5 juin 2023 à 19h30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Dominique Chaudey, Maire.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 45 sous la présidence de Monsieur le Maire.

Élargement de la feuille de présence.

Le maire demande d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil municipal. Adoption à l'unanimité.

### Ordre du jour

- 1 Vote : subventions aux associations
- 2 Information : point d'étape sur PLUi
- 3 Information : point sur les travaux en cours
- 4 Information : point école
- 5 Information : point ONF
- 6 Information : point budget
- 7 Vote : DM assainissement
- 8 Information : groupement d'achat photovoltaïque
- 9 Information : rencontre avec SIED70
- 10 Questions diverses

Toutes les délibérations sont retranscrites par la secrétaire de mairie

### **1 Vote : subventions aux associations :**

Le Souvenir Français : 30€  
Le Club du Mont Vaudois : 150€  
Culture et Loisirs : 273€  
Les Festiv' : 273€  
La Petite Récré : 273€

**Approbation unanime.**

### **2 Information : point d'étape sur PLUi :**

**PLUi : plan local d'urbanisme intercommunal.**

Enjeu de restituer des surfaces constructibles. Lien avec cabinet Delplanque.

### **Situation Echenans-sous-Mont-Vaudois**

Référence 2012-2022. Echenans-sous-Mont-Vaudois ayant été dynamique sur la période (lotissement les Coires, et autres Permis de Construire sur le village), les surfaces de référence sont élevées. Création de 37 logements.

3.33Ha pour les 29 logements du lotissement.  
0.4Ha pour les dents creuses (6 logements)  
2 logements réhabilités

Pas de contraintes sur les zones à l'intérieur de la ceinture urbaine, considérées comme des dents creuses.  
Droit de tirage de 4Ha en extension sur les 15 prochaines années. Mais cette surface ne devrait pas être consommée : estimée en première approche à 2-2.5Ha (Zone prox cimetièrre, zone en bout de rue du Levant, zone en bout de village côté Chagey, zone en bout de rue du Crêt).

### **Lien au niveau de l'intercommunal (CCPH)**

D'autres communes ayant une valeur de référence élevée prévoient de faire don de ces droits à urbaniser aux communes ayant une valeur de référence proche de 0 (Car PLUi est au niveau intercommunal par définition) : principe du zonage.

En cours de réflexion.

Enjeu d'un maintien de la population globale CCPH au-delà des 20.000 habitants.

Ces surfaces sont dédiées à l'habitat : hors équipements, industries et commerces, voiries, ...

### **3 Information : point sur les travaux en cours :**

Balayage des rues le 19 juin (Entreprise Fariney).

Trous sur la voirie seront rebouchés les 20-21 juin.

Inscription au programme national « Ponts ».

Recensement, puis évaluation du pont en bout de rue du Levant. Etude gratuite financée par l'état.

Etude prévue par le CEREMA.

Terrain de foot. Entretenu par l'agent communal de façon régulière.

Feux de croisement : réception définitive une fois reçu le « plan de recollement ».

Rue du Haut : réfection à venir de la rue du Haut par la société Maillard.

Réfection rue de Cerisiers (Extrémité) à venir par société Maillard.

Lumielec : derniers lampadaires à passer en led (ne restent plus que 2 à passer en led).

Quelques lampadaires Led ne fonctionnent pas de façon correcte (Carte électronique à passer en garantie).

Contrôle et nettoyage sont moins fréquents dans le cas des leds (Tous les 2ans précédemment pour le nettoyage, aucun nettoyage sauf sur besoin désormais).

Tracteur tondeuse va être remplacé par un nouveau.

Panneaux « Interdiction des Jeux de Ballons » : 2 panneaux sur la commune.

Pollution sur fossé côté Luze : devis signé (STPI). Délais non encore indiqué.

Travaux sur temple : protection porte d'entrée avec des tôles, une réfection de toiture (Une tuile cassée).

2 poutres en chêne données par Claude BINDIT.

Porte du temple décapée par l'agent communal, et sera repeinte.

### **4 Information : point école :**

Aménagement temps de travail d'une employée pour raisons personnelles.

Une autre employée prend en charge ses travaux.

Une employée en arrêt de travail.

Si prolongation de cet arrêt de travail, question d'un budget modificatif à prévoir pour couvrir les frais supplémentaires.

Cadeaux aux élèves de l'école (Dictionnaire-CM1 et calculatrice-CM2).

Rentrée 2023-2024 : 11 inscriptions.

### **5 Information : point ONF :**

Plan forêt sur les 20 prochaines années sera revu en 2024.

Plusieurs arbres sont tombés, sur zone Mont-Vaudois (certains appartiennent à Héricourt, 1 à Echenans-sous-Mont-Vaudois).  
Question posée à l'ONF.

Côté gauche. Travaux élagage 4-6m sur route de Chagey. 6-7arbres coupés pour sécurisation de la route.  
Côté droit. ONF missionnera un bûcheron pour ces travaux.

Affouage : 72 stères réalisés, 3 lots restant à cuber.

### **6 Information : point budget :**

Communal fonctionnement dépenses : 27%.

011 : charges à caractère général : budget 23.408.33€ (mais fioul payé sur un autre compte).

Communal fonctionnement recettes : OK. Reçu 6496.53€ à venir (DETR), 19.394€ à venir (SIED).

Aménagement sécurité feux de signalisation et sécurisation prox école.

Communal investissement dépenses : 16%

Communal investissement recettes : 7%.

### **7 Vote : DM assainissement :**

Délibération : transfert de 5.000€ du budget assainissement vers budget communal (Lié changement de la CAF : capacité d'Autofinancement).

**Approbation unanime.**

DM : changement d'affectation du 042 au 040.

DM : assainissement « dépenses investissement imprévues » sont capées à 750€. Titre annulé sur les 250€ initialement prévu.

DM : transfert de 900€ de l'article 7751 à l'article 7588

**Approbation unanime.**

Délibération : permettre la signature de la convention de mise à disposition d'un archiviste. Budget 3000€ déjà validé en avril.

### **8 Information : groupement d'achat photovoltaïque**

Une réunion publique énergie, groupement d'achat photovoltaïque, eau potable le 10 mai.

Succès important des intentions pour le groupement d'achat (17 personnes au 05/06/2023).

Réunion publique dédiée au groupement le mercredi 7 juin à 17h00.

2 installateurs seront présents (8 contactés, mais forte sollicitation de la filière photovoltaïque, avec délais jusqu'à 12-18mois !).

La commune joue un rôle de facilitateur, pour maximiser les déploiements d'EnR (Energies Renouvelables) sur son territoire.

Potentiel de déploiement sur la commune supérieur à 100kWc (Cumul des installations prévues).

### **9 Information : rencontre avec SIED70**

Rencontre le vendredi 2 juin. Nouvelle CEP (Conseil en Energie Partagée).

Sujet photovoltaïque sur bâtiments publics. Pas de bâtiment compatible à date. Etude de principe à venir sur bâtiment périscolaire actuel (pan sud).

Vente totale : le SIED peut investir lui-même, et nous reverser un loyer.

OU vente totale : la commune peut investir elle-même, et bénéficier de la rentabilité (A voir si rentabilité compense suffisamment emprunt).

OU autoconsommation sans surplus : la commune investit elle-même et bénéficie d'une subvention de 40% du SIED70, et jusqu'à 40% de l'état (A vérifier conditions).



Sujet audits énergétiques. Scénario évoqué de réaliser des audits énergétiques de bâtiments, pris en charge par le SIED70. Possibilité de faire réaliser gratuitement jusqu'à 3 audits par période CEP de 3 ans. Idée à vérifier : audit du bâtiment mairie, et du bâtiment école. 1 audit=1 bâtiment=1 parcelle.  
Désamiantage (salle des fêtes) ne peut pas être pris en charge par le SIED en tant que subventions. Laisser en l'état pour le moment.

**Fin de séance à 22h05.**